Image not found or type unknown

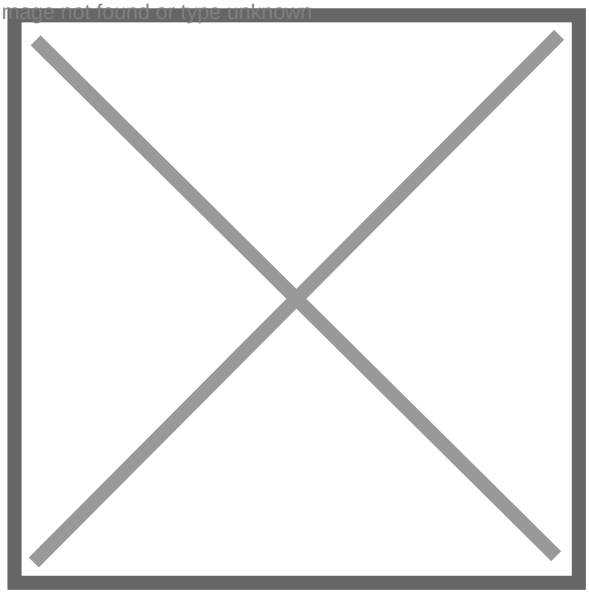

Facturation des nuitées en clinique privée

Par **69Christelle**, le **27/11/2018** à **17:37**

Bonjour,
J'aimerais avoir votre avis sur la facturation de mon séjour dans le service maternité d'une clinique privée en octobre.

On m'a emmenée dans ma chambre le lundi 8/10 à 0h10. Je suis sortie le mercredi 10/10 à 14h. Je suis donc restée 3 nuits et presque 3 jours. Je comprends que l'on puisse me facturer 3 nuitées/ journées. Cependant, il m'a été facturée 4 nuitées.

Par ailleurs, le lundi 8/10 j'étais dans une chambre double . Or, une "voisine" est venue à coté de moi de 12h à 16h (heure du transfert dans une chambre seule). Cependant, il m'a été facturée une chambre individuelle catégorie "confort" (catégorie que j'ai eu du lundi 8/10 à 16h jusqu'au mercredi 10/10 à 14h).

Il me paraîtrait sensé de me facturer une nuitée en chambre double et deux nuitées en chambre individuelle (et non quatre!)Qu'en pensez vous?

Je leur ai déjà envoyé 3 mails qui sont restés sans réponse et le bureau des entrées est injoignable au téléphone...

Merci d'avance
Cordialement

Par **CarolineDenambride**, le **13/12/2018** à **11:01**

Bonjour

Adresser un courrier recommandé avec menace de saisir un avocat …
Cela suffit parfois à faire bouger les choses.

Très cordialement,

Maître Caroline DENAMBRIDE
Barreau de Lyon

Par **69Christelle**, le **13/12/2018** à **20:54**

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés